

Calendrier annuel des étapes et dates de remise des communications officielles – Normes et modalités

		Étape 1 (40%) 91 jours	Étape 2 (60%) 89 jours
	Date de début et de fin	30 août 2021 au 28 janvier 2022	1 ^{er} février au 23 juin 2022
	Sessions d'évaluations	6 au 9 décembre 2021 (selon les demandes)	À confirmer (selon l'horaire CSS et MÉQ)
Communication d'octobre	Date limite d'entrée dans GPI	17 novembre 2021 heure : 16 h	20 avril 2022 heure : 16 h
	Date de publication	19 novembre 2021	22 avril 2022
Bulletins	Date limite d'entrée dans GPI	25 janvier 2022 heure : 16 h	À VALIDER Transmission SRACQ : 11 février 2022
	Date de publication	28 janvier 2022	1 ^{er} juillet 2022
Rencontres parents	Assemblée générale	8 septembre 2021	
	Rencontres	25 novembre 2021	10 février 2022



320, rue de l'Église
Donnacoona (Québec)
G3M 2A1
Téléphone : 418 285-2612
Télécopieur : 418 285-4672
Courriel : esdo@csportneuf.qc.ca

Note importante concernant les absences lors des sessions d'examens

Chers parents,

Tel qu'indiqué au calendrier scolaire deux sessions d'examens ont lieu à l'École secondaire de Donnacoona, soit en décembre et en juin et nécessitent la mobilisation de plusieurs membres du personnel.

Les délais entre la correction des examens et la remise des notes étant fixés par des obligations ministérielles, il est important que les élèves complètent leurs examens aux dates prévues. De plus, comme il est essentiel de préserver l'intégrité des épreuves et de s'assurer que tous les élèves aient des chances égales quant à la passation des examens, les reprises doivent se faire dans un délai **maximum de 3 jours ouvrables** suivant la dernière journée d'examen.

Nous demandons votre vigilance et votre collaboration afin de ne pas planifier de voyages lors des sessions d'examens.

Prenez note que nous exigeons **un billet médical** pour motiver toute raison de santé.

Pour toute autre raison (maladie sérieuse, accident, décès d'un proche, convocation à un tribunal et participation à un événement d'envergure), nous vous demandons de justifier l'absence de votre enfant **auprès de sa direction de niveau**.

Cependant, la direction se réserve le droit de refuser tout motif qu'elle ne juge pas raisonnable (***un voyage n'est pas un motif reconnu***). Dans ce cas, votre enfant se verra attribuer la note 0.

Merci de votre collaboration,

Jean-François Garneau
Directeur

Jacinthe Bédard
Directrice adjointe
PAI, FPT, Horizon, CAPS
et DÉFIS et Transition

Steeve Brière
Directeur adjoint
1^{re} et 2^e secondaire

Pascal-Pierre Paillé
Directeur adjoint
3^e et 5^e secondaire